

Droit de réponse d'Initiative Citoyenne à l'article paru dans Marianne du 1 au 7 février 2014.

Nous avons lu avec attention l'article « pédagogique » de Marianne sur les vaccins nous étiquetant d'anti-vaccins et nous accusant de désinformer via Internet. L'article insinue que nous serions malhonnêtes ou encore que nous relaterions des idioties avec une Ministre Laanan « très transparente » (deux de ses sœurs travaillent chez GSK mais elle ne l'avait pas spontanément révélé aux électeurs parce que cela ferait partie de sa vie privée [1]) et qui se présente comme le porte-voix de l'intérêt général. Fort étrangement toutefois, l'article s'est bien gardé de rappeler que **le gouvernement auquel appartient Mme Laanan s'est rendu coupable de PUBLICITE VACCINALE TROMPEUSE selon la décision du Jury d'Ethique Publicitaire de novembre 2011** qui avait estimé alors que cette publicité - qui aura coûté pas moins de 80 000 euros aux contribuables- était « de nature à induire le consommateur en erreur » et contraire aux exigences de loyauté et de véracité, notamment parce qu'elle taisait complètement les risques possibles des vaccins [2] !

L'échec de la vaccination scolaire anti-HPV tient d'ailleurs bien davantage à la communication partielle et biaisée que Mme Laanan a laissé diffuser par PROVAC – asbl qui a pour mission totalement contradictoire d'expertiser et de promouvoir les vaccins et dont la présidente, le Dr Swennen, a des liens d'intérêts avec les fabricants de vaccins selon un rapport officiel du KCE de mai 2011 [3]- qu'à de modestes informations envoyées par nos soins aux directions d'écoles et aux associations de parents. [4]

Il est normal, logique et sain que les autorités japonaises aient décidé de ne pas rester aveugles face aux effets secondaires tragiques de ces vaccins comme il est normal que cette nouvelle n'ait pas incité les parents à faire vacciner leurs filles. Nous voudrions rappeler quels sont les chiffres d'effets secondaires communiqués au VAERS (système américain de suivi des effets secondaires vaccinaux) pour les vaccins HPV entre leur mise sur le marché en 2006 et janvier 2014, en sachant que seuls 1 à 10% des effets secondaires graves de vaccins sont effectivement comptabilisés (selon ce qui est publié dans la littérature médicale officielle comme par exemple, la Revue du Praticien de Novembre 2011 [5]) : 1048 handicaps ; 157 décès ; 6653 n'ont pas récupéré ; 11 223 visites aux urgences ; 3424 hospitalisations ; 4557 cas graves. 33 311 effets secondaires totalisés. Peut-on sincèrement penser que des parents ou des jeunes filles vont perdre leur temps à signaler des effets aussi communs que la fièvre ou une simple rougeur au point d'injection ? Par ailleurs, contrairement à ce que Marianne a publié, ce n'est pas juste le site d'Initiative Citoyenne qui affirme que les vaccins HPV induisent beaucoup plus d'effets secondaires que les autres vaccins, c'est ce qui ressort de plusieurs études scientifiques publiées dans des revues médicales officielles : Slade et al. signalaient en effet en 2009 dans *JAMA* que le vaccin quadrivalent Gardasil a entraîné 3 fois plus de signalement d'effets secondaires que tous les autres vaccins du programme vaccinal américain [6] et en décembre 2011 dans *Annals of Medicine* [7], les scientifiques canadiens Shaw & Tomljenovic rappelaient aussi, s'agissant du Cervarix et se basant sur les statistiques officielles que ce vaccin avait entraîné 24 à 104 fois plus d'effets secondaires que chaque vaccin du programme vaccinal britannique pris tour à tour !

Pour montrer aussi à quel point la presse ne fait plus du tout son travail d'investigation et de vérification comme elle devrait pourtant le faire, on peut aussi épinglez cette insoutenable contradiction entre les affirmations des experts du Conseil Supérieur de la Santé qui prétendaient, dans leur rapport de mai 2007 (révisé en décembre 2007), que les vaccins HPV Gardasil et Cervarix sont « sûrs et sans danger » [8] alors que dans un document de réponse de l'INAMI à la firme GSK au sujet du vaccin Cervarix, on peut clairement lire que « **le taux d'effets secondaires est assez élevé** » et le fait que les deux vaccins montrent « *un profil d'effets secondaires très similaires* » [9].

Cet article qui nous accuse d'« **intox tenace** » écrit également « **mieux connaître avant de contester basiquement** », un comble quand on sait qu'une des personnes les plus au courant de la situation vaccinale et qu'on ne peut pas soupçonner d'être antivaccins à savoir le Dr Jean-François Saluzzo, Directeur de la Production des Vaccins Viraux chez Sanofi Pasteur et également consultant pour l'OMS a admis dans un cours de vaccinologie en ligne qu'ils ne savent pas comment marchent les vaccins et que si on veut à l'avenir développer de nouveaux vaccins, il faudra commencer par d'abord étudier le système immunitaire (sic !) [10]. La dure réalité que Marianne, malgré son beau slogan –Indépendance, intelligence, irrévérence- n'a donc pas osé exposer est que la vaccinologie est une fausse science vide de tout contenu, c'est-à-dire dépourvue d'une connaissance basique du système immunitaire, ce qui n'a hélas pas empêché ni gêné le moins du monde les idéologues de la vaccination de promouvoir aveuglément depuis des décennies divers vaccins auprès de gens toujours cobayes malgré eux. Le domino morbide qui peut découler des vaccins est absolument inconnu par ceux-là même qui promeuvent toutes ces vaccinations tout au long de la vie, tout simplement parce que l'évaluation des vaccins est méthodologiquement biaisée : pas de comparaison des vaccinés contre de vrais groupes non vaccinés dans le volet « tolérance » des essais cliniques ; évaluation trop brève des effets sur quelques jours ou quelques semaines tout au plus ; pas d'analyse pharmacocinétique destinée à analyser le devenir dans le corps des divers composants du produit ; pas d'analyse non plus des potentiels cancérigène, mutagène et tératogène des vaccins (contrairement aux autres médicaments !) alors que les vaccins contiennent pourtant plusieurs composants notoirement cancérigènes et qu'ils sont administrés dès le plus jeune âge ! Sur base de ces essais cliniques biaisés, les officiels pensent sans doute qu'ils pourront à l'infini affirmer « qu'aucun risque n'est prouvé ». C'est un petit peu court.

Mais venons-en à présent à l'ONE qui va véritablement de contre-vérité en contre-vérité : dans cet article, le Dr Ingrid Morales de la Direction médicale de l'Office affirme qu'ils ont déjà apporté maintes réfutations et que « *les arguments sont toujours les mêmes* » alors que la Direction Médicale n'a jamais pu ou voulu répondre sur le fond à nos questions précises que nous lui avons pourtant adressées par recommandé en décembre 2011 [11] ; par ailleurs quand le Dr Morales ose affirmer qu' « *il a été prouvé que donner plusieurs vaccins simultanément à des enfants ne surcharge pas leur système immunitaire et n'augmente pas le risque d'une réponse négative aux vaccins.* », cela témoigne d'une ignorance préoccupante des données les plus actuelles puisqu'il ressort d'une part d'une étude parue dans la revue Pediatrics en 2007 (étude Pourcyrus) que les vaccins combinés donnent lieu à un taux accru d'inflammation, d'apnées et d'hémorragies cérébrales chez les enfants prématurés comparativement aux vaccins séparés [12] et par ailleurs, il ressort de documents confidentiels (publiés sur notre site internet : [13]) émanant de l'agence européenne des médicaments - et donc connus des autorités sanitaires belges- que **la co-administration lors d'une même séance du vaccin « 6 en 1 » Infanrix hexa et du vaccin Prevenar contre les pneumocoques multiplie par 3 le risque d'effets secondaires neurologiques !** *Le Soir*, qui avait alors bien perçu l'importance de cette information capitale pour les parents pressés de suivre à la lettre ce calendrier vaccinal délétère, avait alors annoncé le 22 décembre 2012 en première page son article intitulé « **Les risques de la double vaccination** » [14]. Mais l'ONE avait déjà aussi dans le passé osé affirmer dans la presse que « *Pour la quasi-totalité du monde médical à l'échelle de la planète, il n'y a pas d'effets secondaires graves des vaccins.* » [15], une affirmation qui apparaît évidemment incroyablement surréaliste quand on sait que le gouvernement américain a déjà déboursé plus de 2,7 MILLIARDS de dollars pour indemniser les victimes de vaccins depuis le *Vaccine Injury Compensation Act* de 1986 (avec un maximum de 25 000 dollars par décès) [16] et que la Cour Suprême de ce pays a décidé d'accorder l'impunité juridique aux fabricants pour leur éviter de faire faillite sous le poids des poursuites [17]. Au Québec, un

programme d'indemnisation des victimes de vaccins couvre même les frais de décès, y compris les frais funéraires [18]. Si une majorité de médecins affirment a priori qu'il n'y a pas d'effets secondaires graves des vaccins, il est sûrement bon de se rappeler, conformément au rapport d'octobre 2012 de la Cour des Comptes française [19] que l'acte vaccinal représente 12,6% des consultations et donc des revenus des médecins généralistes et au moins un tiers des revenus annuels des pédiatres (sans parler des reconsultations pour effets secondaires). Dans une enquête de l'Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé français (INPES) de 2005 où ils pouvaient répondre anonymement –et qui ne mettait donc pas leur business en péril- 58% des 400 médecins généralistes et pédiatres interrogés ont avoué avoir des doutes sur l'utilité des vaccins faits aux enfants et 31% doutaient de leur sécurité [20]. Comme par hasard, ces résultats dérangeants n'ont pas été officiellement publiés...

« *Indépendance, intelligence, irrévérence* » dit Marianne ?? Mais comment peut-on parler d'indépendance quand deux journalistes impliqués dans la publication de cet article auquel nous avons répondu ici (Vincent Claes et Vincent Liévin) font aussi partie de la rédaction du Journal du Médecin, une revue largement financée par les publicités des firmes pharmaceutiques dont celles des fabricants de vaccins ??

Références

- [1] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/Courrier-Me-Uyttendaele-recu-le-24-janvier-2012.pdf>
- [2] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/DECISION-JEP--9-nov.-2011.pdf>
- [3] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/KCE--rapport-vaccins-pneumococciques--2011-.pdf> (p. 4/126)
- [4] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/Communique-d-IC-du-14-sept-2011-sur-le-role-de-Provac.pdf>
- [5] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/Pharmacovigilance-vaccins-Jonville-Bera--Revue-du-Praticie.pdf>
- [6] [http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/?term=JAMA.+2009+Aug+19%3B302\(7\)%3A750-7.](http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/?term=JAMA.+2009+Aug+19%3B302(7)%3A750-7.)
- [7] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/dec-2011/LT-Shaw-Annals-Med-2011--HPV-vaccines---EBM.pdf>
- [8] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/Rapport-CSS--2007.pdf> (cf p.29/38)
- [9] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/INAMI--CERVARIX.pdf> (cf p.5/6)
- [10] http://www.youtube.com/watch?v=rnKnp_nuMeA
- [11] <http://www.initiativecitoyenne.be/article-securite-des-vaccins-l-one-se-derobe-et-n-assume-pas-ses-propos-94164173.html>
- [12] <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/Pourcyrous.PDF>

[13] <http://ddata.over-blog.com/xxxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/emea-responses--Prevenar-13-Pfizer-Confidential.pdf> données explicitées ici :
<http://ddata.over-blog.com/xxxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/Communique-de-presse-d-IC-du-20-dec.-2012.pdf>

[14] <http://www.initiativecitoyenne.be/article-prevenar-13-documents-confidentiels-accablants-113700156.html>

[15] http://www.rtf.be/info/societe/detail_deces-d-un-bebe-a-charleroi-l-one-tient-a-se-defendre?id=7172703

[16] <http://www.hrsa.gov/vaccinecompensation/statisticsreports.html#Claims>

[17] <http://ddata.over-blog.com/xxxxyyy/3/27/09/71/Vaccins--NEJM--21-avril-2011.pdf>

[18] <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?indemnisation#lien14>

[19] <http://ddata.over-blog.com/xxxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/Rapport-2013-Cour-des-Comptes-vaccinations.pdf> (cf. p 114)

[20] <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/INPES--guide-pratique-pour-le-medecin.pdf>
(Cf en page 12 du livret (14 du curseur pdf) et en page 35 du livret (37 du curseur pdf)...
« non publiée » !)



Initiative Citoyenne

Liberté vaccinale- information